



RPC 13 · Le leasing

Une voiture, une machine, un logiciel en leasing : est-ce une location ou un achat à crédit déguisé ?
La RPC 13 tranche, et l'achat à crédit va au bilan.

financier

actif et dette au bilan

opérationnel

loyers en charges, annexe

loyer

= intérêt + remboursement

valeur actuelle

des loyers au départ



LA RÈGLE

Ce que dit la norme

Classement selon la réalité économique : qui supporte les risques et profite des avantages du bien ?



LA RÈGLE

À retenir

Leasing financier : actif et dette inscrits à la valeur actuelle des loyers, ou à la valeur de marché du bien si elle est plus basse.



LA RÈGLE

Et le CO ?

Leasing financier : Hors bilan : loyers en charges



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Si je garde les clés jusqu'au bout et que je paie tout, j'ai acheté. »



LE PIÈGE

Le piège

La durée d'amortissement n'est pas toujours celle du contrat : si le bien restera chez vous (option d'achat avantageuse), on l'amortit sur sa durée d'utilisation.



LA BASE LÉGALE

Les références

Swiss GAAP RPC 13 ; CO art. 959c al. 2.



Le cas express

Loyer 26 000 pendant 4 ans, taux 5 %, option d'achat à 1 franc. Actif et dette au départ ?

✓ 92 195 26 000 × 3.5460 : leasing financier.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Lire le contrat : option, durée, valeur des loyers.
- ☐ Classer : financier ou opérationnel.
- ☐ Financier : actif et dette, intérêt et amortissement.
- ☐ Opérationnel : engagements par échéance en annexe.